



POLITIQUE DE PLUIE

OBJECTIF

Établir une procédure claire et uniforme à suivre en cas de conditions météorologiques défavorables (pluie abondante, orage, sol impraticable) pendant les compétitions officielles organisées par le Club de golf Beloeil.

Engagement

Joueurs :

- En s'inscrivant à une compétition, les joueurs doivent s'assurer d'être prêts et équipés pour jouer sous la pluie ou dans des conditions de température difficile.
- À défaut d'une communication, les joueurs ont la responsabilité de se présenter au club selon l'horaire prévu. Peu importe les circonstances, le comité ou le club peut attendre jusqu'à la dernière minute pour raccourcir, remettre ou annuler la compétition.
- Si un joueur décide d'annuler sa participation à l'avance, il est de sa responsabilité d'en aviser le comité organisateur. Le comité appliquera ensuite la procédure adaptée à l'événement (remboursement ou autre).

Le comité organisateur :

- S'engage à suivre de près les prévisions météorologiques et de communiquer avec les participants le plus tôt possible si des modifications doivent être apportées à l'horaire.
- Les communications se feront par courriel ou via la page d'accueil de GGGolf.
- Dans le cas d'un report de l'événement, les joueurs demeurent inscrits automatiquement pour la nouvelle date. Si un joueur ne peut y participer, il doit en informer le comité dans les meilleurs délais.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

- La sécurité des joueurs, bénévoles, spectateurs et des officiels est prioritaire.
- Le directeur du tournoi (ou le comité désigné) est le seul habilité à suspendre, retarder ou annuler une partie.
- le comité suspendra le jeu s'il y a un danger lié à la foudre, si le terrain devient impraticable, ou si d'autres conditions extrêmes compromettent le déroulement équitable du jeu.
- En cas d'interruption, tous les efforts seront faits pour compléter la ronde, dans les meilleurs délais.
- La reprise doit tenir compte de la logistique, de la lumière du jour et du calendrier prévu.
- La présente politique de pluie peut également être utilisée en cas de brouillard, de noirceur, de gel au sol ou de toute autre condition météorologique exceptionnelle.
- Toute décision finale (annulation, report, format réduit, partage de prix) est à la discrétion du comité du tournoi.
- Les joueurs seront informés rapidement par courriel, affichage au pavillon ou via GGGolf.
- Un joueur qui quitte les lieux avant la décision sera automatiquement disqualifié.

Accumulation d'eau et drainage

- Lors de pluie continue, les organisateurs et le personnel du club surveillent de près le drainage du terrain.
- Si de l'eau s'accumule sur les allées, les verts ou dans les fosses de sable, une suspension normale est presque toujours nécessaire.
- En revanche, une pluie régulière sans orage, ne justifie pas automatiquement une interruption de jeu.
- Il peut être toléré d'avoir des accumulations d'eau sur le terrain à certains endroits sans toutefois interrompre le jeu automatiquement. Utilisation de la règle du « casual water »
- Une règle locale peut être utilisée pour l'accumulation d'eau dans les fosses de sable.
- Selon les consignes du surintendant il est possible que les voiturettes électriques soient interdites sur le parcours

Alarme et Types d'interruptions de jeu

1. Suspension immédiate (un long coup de sirène)

- Tous les joueurs doivent évacuer **immédiatement sans jouer un autre coup**.
- Utilisée en cas de danger imminent, comme la foudre.
- Une fois le jeu suspendu, les joueurs et les cadets ont l'obligation de se rendre à un endroit sécuritaire.

2. Suspension normale (trois coups de sirène consécutifs)

Les joueurs peuvent terminer le trou ou arrêter immédiatement.

- En stroke play, chaque joueur décide individuellement.
- En match play, si un joueur arrête, les deux doivent arrêter.
- Entre deux trous, le prochain trou ne peut pas être commencé.

3. La reprise du jeu est annoncée par (deux courts coups de sirène consécutifs)

Procédure en cas d'interruption du jeu (orage ou évacuation du terrain)

- Le joueur peut ramasser sa balle après l'avoir marquée précisément.
- Lors d'une **suspension immédiate**, le joueur peut quitter sans marquer sa balle. Si la balle est déplacée, elle doit être replacée sans pénalité.
- Une fois le jeu suspendu, les joueurs et les cadets ont l'obligation de se rendre à un endroit sécuritaire.
- Toutes les aires de pratique sont fermées jusqu'à nouvel ordre.
- La reprise est possible dès que le terrain est jugé sécuritaire et praticable par le comité.
- Une attente maximale (ex. : 1 h 30) peut être définie par le comité avant une décision d'annulation.
- Lors d'une suspension de jeu qui excède 60 minutes, les joueurs auront accès aux aires de pratique 30 minutes avant le retour au jeu.

Suspension de jeu affectant les modalités de compétition

Dans certains cas, une suspension prolongée pourrait empêcher certains ou tous les joueurs de compléter le nombre de trous prévus pour déterminer les résultats officiels. Si ce risque est anticipé avant le début d'un tournoi et qu'il s'avère impossible de reporter l'événement à une autre date, le comité peut modifier les modalités de la compétition comme suit :

Tournoi individuel

1 journée

- Si moins de 9 trous sont complétés : la ronde est annulée et non comptabilisée.
- Si 9 trous ou plus sont complétés par tous les joueurs : le score après 9 trous est considéré comme officiel, sauf indication contraire du comité.

Qualifications d'interclubs en format stableford

- Si un match ne peut être complété avec 18 trous mais que 9 trous ont été complétés par l'ensemble des joueurs, le 9 trous complétés par tous sera considéré comme la fin de la partie.
- Si la température nous empêche de jouer au moins 9 trous ou que le terrain ferme à cause des conditions, la qualification sera amputée d'un match. Dans le cas d'une qualification 3match sur 4, la qualification sera de 2 matchs sur trois.
- Si seulement 2 matchs sont possibles dans le cas de 3 sur 4 et de 2 sur 3, alors les 2 matchs vont compter pour la qualification.

Omnium printanier ou tournoi de 2 jours

- Si une ou plusieurs rondes sont annulées, le tournoi devient un tournoi réduit (ex. : 18 ou 27 trous au lieu de 36)
- S'il y a une coupure « Cut » elle aura lieu après la première journée.
- Pour faciliter la logistique des départs et des réservations, (autant pour les participants que les non-participants), une ronde ne peut être compléer ou reprise à une date ultérieur.

Championnat du Club ou tournoi de 3 jours

- Si une ou plusieurs rondes sont annulées, le tournoi devient un tournoi réduit (ex. : 18,27,36 ou 45 trous au lieu de 54)
- S'il y a une coupure « Cut » elle aura lieu après la 2e journée.

Par exemple, si les conditions de jeu ne permettent que 9 trous le jour 1 et 9 trous le jour 2, la coupure sera effectuée après ces 18 trous, mais après la deuxième journée. Même chose pour 27 trous.

Avant de reprendre le jeu, à la suite d'un délai de pluie, il faut considérer les points suivant dans l'ordre :

1. Si nous avons le temps de compléter 9 ou 18 trous avant la noirceur ?
2. Si non, si il reste moins de 4 trous, est-ce que ce se serait possible avec la disponibilité et l'état du terrain de compléter la ronde le lendemain matin.
3. Réduire la ronde de la journée à 9 trous ou la annuler selon ou est rendu le dernier groupe.
4. Si tous les joueurs complètent au moins 9 trous, mais moins de 18, les résultats seront établis selon la première ronde de 9 trous propre à chaque joueur.

Tournoi en équipe (Vegas, Calcutta, etc.)

- Si l'ensemble des équipes n'a pas complété 9 trous, la ronde est annulée ou reportée si possible.
- Si 9 trous ou plus sont joués par toutes les équipes, le score après 9 trous peut être retenu comme score officiel.
- Si seulement certaines équipes ont complété plus de trous, l'équité prévaut : seules les 9 premières trous (ou le dernier trou complété par toutes les équipes) sont considérés pour établir le classement.
- Les paris mutuel seront payées en conséquence.

Tournoi de type Match-Play (individuel et double)

- Les interruptions de jeu émises par le club doivent obligatoirement être respectées (sécurité, orages ou fermeture du terrain.)
- Un joueur ou une équipe peut se référer à ce document pour faire valoir son point et demander la suspension du jeu en raison des conditions.
- En cas de mésentente, il faut communiquer avec le responsable des match-plays ou le professionnel du club qui appliquera les règles prévues dans ce document.
- L'annulation ou le report d'une ronde ne constitue pas une raison valable pour dépasser la date limite fixée pour jouer un match.